



FORMATION EN PRÉSENTIEL

DEVENIR FORMATEUR ET CONSULTANT POUR LES MEMBRES DU CSE ET LA CSSCT

Dernière mise à jour le 16/02/2024.

OBJECTIF

Etre capable de conduire des actions de formation en santé/sécurité au travail pour les membres élus CSE/CSSCT

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Identifier le cadre juridique en prévention
- Evaluer un apprenant en situation pédagogique
- Construire et animer un séquence de formation

PUBLIC CONCERNÉ

Formateur indépendant ou formateur d'entreprise.

Tarif**1900 € NET**
par participant**Réf.****FORM-CSE****Contact**0950412583
contact@fipsformation.fr
www.fipsformation.fr

PRÉ-REQUIS

- Justifier d'expérience en santé et sécurité au travail.
- Etablir son profil cérébral et débriefer avec un consultant en management.
- Justifier d'expérience en pédagogie.



Niveau

**Autres formations
professionnelles continues**

Modalité

Présentiel

Effectif par session

4 mini > 8 maxi

Durée

35 heures / 5 jour(s)



PROGRAMME

- * Rôles et mission du CSE
- * Les méthodes pédagogiques
- * Importance de l'alternance en pédagogie
- * Intégration d'activité applicative et phases de jeux
- * Les techniques mixtes
- * La réglementation en santé/sécurité au travail
- * Conception de scénario pédagogique
- * Les différentes évaluations en formation
- * Le management en S&ST

LES PLUS

Formation permettant de construire ses séquences pédagogiques pour former.

INTERVENANT(S)

Formateur de formateur certifié.

ÉVALUATION

Conception et animation d'une séquence pédagogique à destination du CSE/CSSCT de 40 minutes., Entretien oral avec le jury de 20 minutes sur l'activité de formateur en S&ST

ATTRIBUTION FINALE

Certificat de formateur FIPS